



COMMUNIQUE AUTONOME

Orléans, le 11 octobre 2017

Les Autonomes reçus en Préfecture

Le mouvement du 10 octobre est un succès local puisque plus de 3400 personnes étaient au rendez-vous à Orléans.

La manifestation s'est terminée à la Préfecture où un membre de chaque Fédération représentative a été reçu par le cabinet du Préfet, Christophe Mauger représentait la Fédération Autonome :

Au delà des revendications nationales, lorsque notre pays compte près de 67 millions de d'habitants, un élu de la République annonçait le matin même, 7 millions de chômeurs et 11 millions vivants sous le seuil de pauvreté, un chiffre en constante augmentation ...

Les fonctionnaires ne peuvent être les boucs émissaires de ce désastre social et économique.

Cette population nous sollicite tous les jours et de plus en plus, pour des transports vers les milieux hospitaliers ou autre assistance. Nous sommes quotidiennement détournés de nos missions régaliennes.

On veut nous faire croire que 120 000 postes de fonctionnaires ne servent à rien, mais nous savons tous que chaque fois **qu'une** poste disparaît **c'est** un Sapeur-Pompier en moins dans les engins, un personnel soignant dans les hôpitaux, un professeur dans les écoles, une aide aux personnes âgées ...

Nous sommes aussi des contribuables à qui l'on demande toujours plus d'impôts et de taxes réduisant inexorablement notre pouvoir d'achat.

Où part notre argent ? dans l'organisation d'un congrès ou d'une manifestation sportive ?!

Nous déplorons le désintérêt du Préfet qui aura été retenu ailleurs en ce jour de mouvement social de ses fonctionnaires.

Nous avons rappelé à ses représentants, qu'il est le garant de la sécurité dans son département et sa région.

Il est, pour nous, inacceptable que le dernier SDACR, révisable tous les 5 ans, date de 2003. Alors que l'évolution démographique, l'évolution du risque, augmentent notre sollicitation, on réduit les personnels, sur-sollicite les SPV en allant même jusqu'à demander à des mineurs de prendre des gardes postées de nuit et de monter dans les engins !

Un temps de travail des 2041 heures/an pour des SPP rémunérés à hauteur de 1600, sans heures supplémentaires, est aujourd'hui inacceptable.

Nous reviendrons vous voir Monsieur le Préfet, en attendant vos réponses ...

SYNDICAT
AUTONOME
SPP-PATS

73 Grande Rue
45700 VIMORY

Tel: 06 64 33 64
50

Affilié à la FA-
FPT

Construire ensemble, défendre vos droits : l'engagement AUTONOME